

EDITO



M. Lahoucine AHSNAOUI

Trésorier FENELEC
Secrétaire Général Adjoint Aiem/FENELEC

Il n'est pas plus flatteur et émouvant que d'être honoré par ses pairs à l'occasion d'un grand événement comme la conférence d'ouverture du Salon de la profession elec expo ; en présence de ministres et de grandes personnalités marocaines et étrangères.

Un laps de temps où s'est déroulé devant mes yeux les grands moments que j'ai vécus durant 25 ans au sein de la famille FENELEC. Un parcours rempli de challenges que j'ai passé avec mes confrères pour fédérer les forces de notre profession, afin de défendre ses intérêts légitimes, la tirer vers le haut et la mettre sur la voie du développement.

Grace à l'engagement de ses membres et la clairvoyance des personnes qui se sont succédées à sa gouvernance, la FENELEC a su toujours rebondir, se repositionner et prendre les virages nécessaires et adéquats pour aller de l'avant.

Notre Fédération a commencé par rassembler les composantes du secteur électrique puis celles du secteur de l'électronique en mettant en place l'Asel sa quatrième Association. Et afin d'être en phase avec la nouvelle stratégie énergétique de notre pays et créer plus de synergies, la FENELEC a intégré en son sein l'Amisole qui devient ainsi sa cinquième Association en charge des énergies renouvelables.

Aujourd'hui, notre Fédération s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire et à confirmer ainsi sa proactivité et son dynamisme en se positionnant sur une filière d'avenir. En effet notre Assemblée Générale Extraordinaire du 08/12/2022 a entériné, à l'unanimité, la décision de notre Conseil d'Administration stipulant la mise en place d'une entité dédiée à la Promotion et au développement des Infrastructures de la Mobilité Electrique au Maroc.

Une décision qui va de pair avec les orientations mondiales en termes de mobilité et avec l'engouement pour la Mobilité Electrique à l'occasion de l'édition 2022 du salon elec expo.

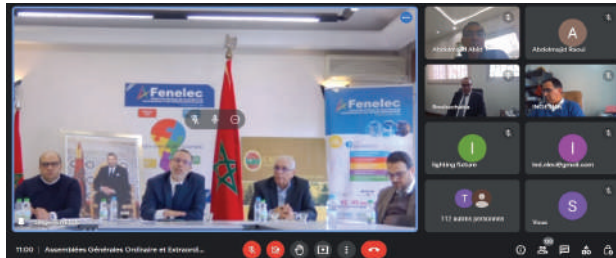
Pour conclure, un tout grand merci pour les honneurs que m'a faits la FENELEC et bon vent à la nouvelle entité.

Assemblées Générales Ordinaire & Extraordinaire de la FENELEC

A l'issue de la seconde année d'exercice du tandem Ali EL HARTI / Youness ALAMI MARROUNI respectivement Président et Vice-président général de la FENELEC, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération s'est tenue le jeudi 8 décembre 2022 par visioconférence. Au menu du jour : l'approbation du rapport moral et des rapports financiers et du commissariat aux comptes de l'exercice 2021.

L'animation de l'AGO a été assurée à partir du siège Fédéral par le Président de la FENELEC, le Vice-président général, le Secrétaire général et le Trésorier.

En ouverture, le Président EL HARTI rend hommage à tous les adhérents de la FENELEC qui ont participé à un moment ou à un autre à une action de leur Fédération.



Le Président EL HARTI expose ensuite les activités des 5 Associations et des 6 Commissions de la Fédération au titre de l'exercice écoulé. Il a consacré son rapport moral aux actions phares de la Fédération, à la compétitivité et modernisation de l'entreprise, au développement & Restructuration des secteurs de la FENELEC, au développement à l'International, à la qualité, la normalisation, la certification & les agréments et aux autres actions avec nos partenaires.

M. AHSNAOUI, Trésorier de la FENELEC, a donné pour sa part lecture du rapport financier relatif à l'exercice échu et a fourni le détail de toutes les rubriques aussi bien en dépenses qu'en recettes. Après un large débat au sein de l'Assemblée Générale, les rapports moraux, financier et celui du Commissaire aux comptes ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents et représentés.

L'Assemblée Générale a donné quitus plein, entier et sans réserves au Conseil d'Administration et au Bureau Exécutif pour leur gestion.

Et c'est en session Extraordinaire que l'Assemblée Générale de la FENELEC réunie ce jour, décide à l'unanimité la mise en place d'une entité dédiée à la Mobilité Electrique.

Signature de la convention relative à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables

Le Chef du Gouvernement, M. Aziz Akhannouch, a présidé, jeudi 1er décembre 2022, à Rabat, la cérémonie de signature d'une convention entre le gouvernement et l'Onec relative à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables.

Conformément aux Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, le Maroc consolide ses avancées dans le développement des énergies renouvelables en tant que priorité nationale afin de renforcer sa souveraineté énergétique et se positionner dans l'économie décarbonée dans l'objectif d'attirer davantage d'investissements nationaux et étrangers dans le secteur.



Partenariat Maroc- Saoudien en vue dans les métiers de l'électricité et des énergies renouvelables

Sur invitation express du Président de la Gulf Cooperation Council Laboratory « GCC Lab », une délégation restreinte de la FENELEC s'est rendue à Dammam en Arabie Saoudite du 24 au 27 Décembre 2022 en vue d'étudier les possibilités de collaboration entre les deux entités.



La délégation marocaine composée de M. Fouad ELKOHEN Président de la commission de Normalisation, Réglementation et Promotion du Made-in-Morocco et du Directeur Général de la FENELEC M. Khalil El Guermai a visité les installations de GCC Lab et a pu se faire une idée des capacités très importantes de ce laboratoire en matière de tests et d'essais d'équipements électriques depuis la Basse Tension jusqu'à la Très Haute Tension (550 kV) ainsi qu'en matière d'énergies renouvelables.

Suite de Page 1

Signature de la convention relative à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la décarbonation de l'industrie nationale qui vise la réduction de l'empreinte en carbone par l'accès à l'électricité de sources renouvelables, offrant ainsi aux entreprises industrielles un levier de compétitivité incontournable et renforçant le positionnement du Royaume du Maroc en tant que hub régional de production industrielle compétitive et verte.

La mise à la disposition de cette énergie décarbonée et compétitive est aujourd'hui primordiale afin d'ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement dans des activités énergivores que le Royaume souhaite localiser tout en développant des nouveaux métiers industriels.

Les termes de cette convention s'articulent autour de l'engagement des parties signataires, de la précision des conditions et modalités permettant aux industriels de bénéficier de l'énergie électrique à prix compétitif. Cela leur permettra d'accroître leur compétitivité à travers leur alimentation à partir de moyens de production de l'électricité de sources renouvelables autorisées dans le cadre de la loi 13-09.

La convention a été signée par les Ministres de l'Intérieur, Abdelouafi LAFTIT, de l'Industrie et du Commerce, Ryad MEZZOUR, de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Leila BENALI, et le Directeur Général de l'Onee, Abderrahim EL HAFIDI.

Suite de Page 1

Partenariat Maroc- Saoudien en vue dans les métiers de l'électricité et des énergies renouvelables

Le GCC Lab est une entité créée conjointement par la Caisse Saoudienne d'Investissements, la société ARAMCO ainsi que la Société Saoudienne d'Electricité et a pour objectif d'assurer les tests et les essais sur tous types d'équipements électriques pour le compte des fabricants et sociétés d'électricité des pays du Golfe arabe principalement et du reste du monde. Les représentants de la FENELEC ont été agréablement surpris par la qualité et la quantité d'équipements de contrôle et d'essai dont dispose le GCC Lab qui les placent parmi les plus grands laboratoires au monde.



GCC Lab et FENELEC ont convenu de la mise en place d'un Mémoire d'entente MoU en vue de fournir des prestations avec des conditions privilégiées aux membres de la FENELEC. Ce MoU comprendra également des conditions de soutien du GCC Lab aux entreprises marocaines pour accéder au marché Saoudien, très prometteur actuellement, compte tenu de l'énorme plan d'investissement mis en œuvre par les responsables saoudiens dans le cadre de la vision Saudia 2030. Il comprendra également l'organisation de la visite d'une délégation d'hommes d'affaires de la FENELEC au GCC Lab durant le premier trimestre 2023 en vue de se rendre compte par eux-mêmes de l'importance des installations dont dispose le laboratoire et de discuter des possibilités de partenariat et d'ouverture sur le marché Saoudien. A la fin de la visite, les responsables de GCC Lab ont remis des trophées d'amitié aux deux représentants de la FENELEC pour les remercier de leur visite et pour marquer le début de la coopération entre les deux entités.



Comme à l'accoutumée, la délégation de la FENELEC a exploré les possibilités de partenariat avec les responsables du patronat local. Elle a ainsi rendu visite à la Chambre de Commerce de la région orientale et a rencontré les responsables de cette dernière qui ont exprimé leur souhait de profiter de la venue des hommes d'affaires marocains en 2023 pour organiser des rencontres B to B avec leurs homologues Saoudiens.

A titre d'information, la région orientale de l'Arabie Saoudite représente le poumon industriel du Royaume d'Arabie Saoudite et comprend les villes de Dammam, Dahrhan et Khobar. C'est le fief du mastodonte du pétrole mondial ARAMCO.

Dernier Conseil d'Administration de la FENELEC en 2022

L'ultime session du Conseil d'Administration de la FENELEC pour l'année 2022 s'est tenue en présentiel dans le siège fédéral le vendredi 2 Décembre autour du petit-déjeuner.

Les Présidents des 5 Associations membres de la FENELEC briefent le Conseil sur la situation de l'activité de leurs professions respectives. L'année 2022 était porteuse de beaucoup d'espoirs dont certains se sont concrétisés et d'autres pas encore. Elle s'achève néanmoins sur la note positive d'une Loi de Finances 2023 concertée avec les professionnels et la circulaire du Chef du gouvernement n°09/2022 du 18 avril 2022 relative aux nouvelles mesures pour atténuer l'impact de la hausse des prix sur les engagements contractuels.



Le second sujet débattu concerne la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la FENELEC qui se tiendra le jeudi 8 décembre 2022 à 10H00 par Vidéoconférence en raison de la recrudescence des cas Covid-19 palpable au niveau des entreprises. Le Président retrace son déroulé qui consiste à la présentation du rapport moral, traçant les activités principales de la FENELEC & ses instances, la lecture du Rapport Financier relatif à l'exercice 2021, la séance questions / réponses et la demande de quitus pour la gestion de l'exercice écoulé.

Le Président EL HARTI informe les Administrateurs que la thématique des Salons 2022 de la FENELEC autour de la Mobilité Électrique a eu un grand succès et plusieurs acteurs importants l'ont contacté pour mettre en place une structure dédiée à cette filière d'avenir qui apportera un potentiel de développement important pour les entreprises des secteurs de la FENELEC.

Le Président a proposé au Conseil d'Administration la création de la 6ème Association de la FENELEC qui s'occupera du développement de cette filière.

Les Administrateurs s'accordent sur la pertinence de cette proposition et donnent leur accord pour la création de l'Association Marocaine pour la Mobilité Électrique.

Le dernier point concerne l'Édition 2023 des Salons elec expo, Ener Event et Tronica expo. En premier lieu, M. ZEGZOUTI, Président de la Commission Partenariat & Communication, a présenté aux Administrateurs le Bilan de l'édition 2022 des Salons qui ont connu un réel succès.

Les Administrateurs pensent de même et apprécient l'organisation.

Après un débat franc et transparent autour des différents points de l'ordre du jour, le Conseil d'Administration a adopté à l'unanimité 5 résolutions relatives aux sujets discutés.

Programme de formation : Comment exporter avec la Zlecaf ?

Le commerce intra-africain représente un potentiel énorme et encore peu exploité pour les exportateurs africains souhaitant accroître leurs activités. Janvier 2021 marque justement le lancement de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), source sans précédent de nouvelles opportunités pour les exportateurs du continent.



Afin de préparer les entreprises africaines à tirer le meilleur parti du commerce intra-africain et de la ZLECAF, le Centre de Commerce International (ICI) a organisé conjointement avec l'Asmex, un atelier national en ligne « Comment exporter avec la ZLECAF », les 14 et 15 décembre 2022 à Casablanca.

13 entreprises membres de la FENELEC ont pris part à cet atelier de formation dans le but de les préparer à tirer pleinement profit des opportunités offertes par ce marché continental.

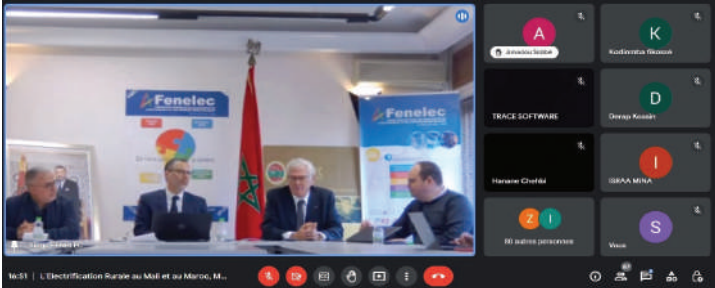
Le programme concocté est très riche permettant ainsi aux bénéficiaires de maîtriser les aspects liés à l'export aux pays membres de la ZLECAF, aux documents d'exportation et les règles du commerce, aux modalités de livraison des marchandises aux marchés africains et au financement du commerce intra-africain.

Un programme de formation en ligne à ce sujet est disponible sur le lien suivant : <https://www.afreximbankacademy.org/course/>

Webinaire : L'Électrification rurale au Mali et au Maroc

Sous la houlette de la Confédération Africaine d'Électricité CAFELEC, la Fédération Malienne de l'Électricité, Énergie, Énergies Renouvelables et Nouvelles FENEM et la Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables FENELEC du Maroc ont organisé un séminaire en ligne sur l'Électrification Rurale le mardi 20 Décembre 2022 à 14h30 GMT.

Les acteurs majeurs des deux pays ont participé au séminaire : l'Office National de l'Électricité et de l'Eau ONEE du Maroc, l'Agence Malienne pour le Développement de l'Électrification Rurale AMADER, la Direction Nationale de l'Énergie du Mali et l'Association des Opérateurs du Secteur de l'Électrification Rurale OSER du Mali.



La session a porté sur trois grands points, à savoir :

► Vision actualisée de l'électrification Rurale au Mali (Objectifs stratégiques / 2030, Evolutions des textes/institutions, points durs...) : présentée par M. Amadou SIDIBE, PDG de l'AMADER.

► Réalisations et difficultés rencontrées par les opérateurs d'électrification rurale du Mali et perspectives pour le développement de l'ER : présentées par Bakary SAKHO, Président de l'OSER.

► Situation de l'électrification rurale au Maroc (approches, bilan et perspectives, etc.) : présentée par le représentant du DG de l'ONEE, M. Hassan LISSIGUI.

Pour permettre un réel partage d'information, une centaine de personnes des deux pays ont suivi le séminaire entre membres des deux Fédérations et partenaires techniques & financiers.

Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné par Madame Aminata FOFANAT, Directrice Nationale de l'Énergie au Mali tandis que l'animation du Séminaire a été assurée par Messieurs Amadou Diadie Sankaré et Ali El Harti Présidents respectifs de FENEM et FENELEC & CAFELEC.

L'importance du sujet et la consistance des débats ont fait allonger la durée de ce webinaire qui a débordé sur une autre réunion prévue entre le Président de la FENELEC et M. BENHIMA, Past DG de l'ONE qui n'a pas hésité à partager avec l'assistance les clés de succès du modèle de l'électrification du Maroc (PERG) qui a été lancé sous ses commandes.

Mission d'affaires du consortium européen AEWEN

Le consortium européen "Africa Europe Water & Energy Network" (AEWEN) a lancé, le lundi 12 décembre à Casablanca, la première mission de visite et de rencontres d'affaires entre plusieurs entreprises marocaines et européennes dans le cadre du programme "COSME- Clusters go international".

Il s'agit d'une mission d'affaires Soutenue par l'Union européenne dont l'objectif est de renforcer la collaboration internationale et intersectorielle entre les clusters et les réseaux d'entreprises ; notamment à travers les partenariats stratégiques. Il vise également à promouvoir les partenariats stratégiques entre clusters et à soutenir la compétitivité des PME au niveau mondial.



Cet événement a été organisé sur une durée de trois jours du 12 au 14 décembre combinant des tables rondes, rencontres B to B et visites des principaux acteurs énergétiques au Maroc.

Dans ce cadre, M. SEMMAOUI Khalid, Administrateur de la FENELEC et Président de l'Amisole a intervenu à la table ronde sur les Perspectives des Énergies Renouvelables au Maroc.

Pour rappel, Le consortium AEWEN a été créé en 2021, il a pour objectif de mettre en œuvre une stratégie commune d'internationalisation aidant les PME européennes à se développer dans 3 pays africains (Maroc, Sénégal et Tunisie), afin d'apporter sa collaboration pour des solutions eau & énergie durables.

Comité pour la Préservation de l'Impartialité de l'IMANOR

Le mercredi 28 décembre 2022, le Comité pour la Préservation de l'Impartialité de l'IMANOR a tenu sa réunion annuelle en présence du représentant de la FENELEC au siège de l'Institut à Rabat.

Elle a été dédiée, entre autres, au suivi de gestion des risques d'impartialité et à l'examen des résultats de l'audit sur terrain mené dans le cadre du suivi de l'accréditation de l'IMANOR.

Le Comité a également examiné, en dernière étape, un échantillon représentatif des audits de certifications effectués par les Auditeurs de l'IMANOR.

FENELEC reçoit l'ANEREE - Burkina Faso

La FENELEC a toujours accueilli à bras ouverts les délégations des hommes d'affaires et des institutionnels des Pays frères venant de l'Afrique Sub-saharienne ; et ce, en harmonie avec nos liens historiques et le partenariat Sud-Sud prôné par les hautes autorités de notre Pays.

Dans cette optique, notre Fédération a reçu, dans la matinée du 14 décembre et sans rendez-vous préalable, une délégation de l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité (ANEREE) du Burkina Faso qui était en mission au Maroc en présence d'un cabinet de conseil privé pour apprendre de l'expérience marocaine ; notamment en termes de contrôle des installations photovoltaïques et de la qualité des équipements qui y sont utilisés.



Cette délégation a été reçue une deuxième fois, en après-midi du même jour. Ses membres ont rencontré le Président de la Commission Normalisation, Réglementation & Promotion du Made in Morocco de la FENELEC qui leur a présenté l'expérience et le savoir-faire marocains en Énergies Renouvelables, Efficacité Énergétique, le contrôle de la qualité et la formation liés à ces activités.

Il a été aussi question de conseiller la délégation de l'ANEREE pour cadrer leur mission et de les orienter vers les acteurs et les Institutionnels clés qu'il faudrait rencontrer afin d'optimiser leur déplacement au Maroc ; notamment l'Amee, IRESENE, masen, IFMERE, IMANOR, etc.

La FENELEC a exprimé sa disposition à collaborer pleinement avec l'ANEREE dans un esprit de partage et de gain mutuelle et en concordance avec les orientations de SM Le Roi Mohammed VI qui prône un partenariat fort et durable Sud-Sud.

Activités de normalisation

La FENELEC a informé en permanence ses membres durant l'année 2022 de toutes les activités liées à la normalisation nationale ; ci-après, le condensé de celles du mois de Décembre 2022 :

► Suite à la consultation en ligne lancée en date du 07/11/2022 par la Commission de Normalisation Chaudronnerie et Menuiserie Métalliques, l'Imanor a mis à l'enquête publique (Notification EP 76-2022), 11 Projets de Normes Marocaines relatifs aux produits suivants :

- **Candélabres** : 2 PNM (PNM EN 40-1 ; PNM EN 40-7)
- **Candélabres d'éclairage public** : 3 PNM + 3 NM (PNM EN 40-2 ; PNM EN 40-5 ; PNM EN 40-6 ; **NM EN 40-3-1 ; NM EN 40-3-2 ; NM EN 40-3-3**)
- **Robinetterie industrielle** : 1 PNM (PNM ISO 5210)
- **Matériel de soudage à l'arc** : 5 PNM (PNM IEC 60974-8 ; PNM IEC 60974-4 ; PNM IEC 60974-9 ; PNM EN 60974-13 ; PNM EN 60974-14)
- **Soudage** : 3 PNM + 5 NM (; PNM ISO 3088 ; PNM ISO 2437 ; PNM ISO 3777 ; PNM ISO 9956-4 ; PNM ISO 9956-5 ; **NM EN 1011-2 ; NM EN 1011-4 ; NM ISO 15609-6**)
- **Le 15/02/2023 est la date de clôture de l'EP.**

► Suite à la consultation en ligne lancée le 1er novembre 2022, la Commission de Normalisation des systèmes de management a adopté 6 PNM. Ils sont soumis au processus d'homologation des NM conformément aux dispositions réglementaires en vigueur relatives à l'homologation des normes de systèmes de management et d'organisation des entreprises.

PROJET SOLAQUA

Le projet SolAqua (<https://sol-aqua.eu/about/?lang=fr>) est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme horizon 2020. Il a pour objectif d'accroître la part de l'utilisation des énergies renouvelables en facilitant l'adoption par le marché de l'irrigation solaire en combinant les technologies photovoltaïque et hydraulique avec une irrigation à haute efficacité.

Dans un premier temps, SolAqua produira 7 outils clés nécessaires à l'adoption et la promotion du marché de l'irrigation solaire qui feraient actuellement défaut, tels que des normes de qualité et des méthodologies d'évaluation économique et environnementale.

Dans un deuxième temps, SolAqua réalisera un vaste plan de dissémination et de communication afin d'attirer plus de 300 000 parties prenantes en Europe et en Afrique du Nord vers l'irrigation solaire en général et, en particulier, vers le plan d'exploitation de SolAqua.

Ce plan d'exploitation permettra de déclencher un marché solaire performant en produisant une promotion conjointe de l'irrigation solaire d'au moins 100 MW (plus de 120 M€ d'investissements).

Le projet est mis en œuvre par un consortium composé de L'Université Polytechnique de Madrid (Espagne), la Communauté Euro-méditerranéenne des Irrigants (Espagne), La Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (France), le Conseil de l'Ordre National des Docteurs Agronomes et Forestiers (Italie), L'Université Devora (Portugal), L'Université de Sassari (Italie), l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Maroc), Le Département de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement du Gouvernement d'Aragon (Espagne), Le Ministère de l'agriculture, de l'environnement, du changement climatique et du développement rural (Espagne) et le Conseil du Comté de Calarasi (Roumanie).

Le projet organisera un atelier durant le premier semestre 2023 pour faciliter les contacts entre les acteurs européens et marocains de l'irrigation solaire.

L'objectif sera d'offrir des opportunités d'affaires et de réseautage traitant spécifiquement de la promotion de l'irrigation au Maroc et au-delà. Une vingtaine de PME Marocaines et acteurs concernés et au moins 15 PME européennes participeront à cet atelier.

Les entreprises intéressées pour participer cet atelier, sont invitées de renseigner le questionnaire en cliquant sur le lien suivant : <https://urlz.fr/k9YK>



Commission Agréments ONEE-BE

La Commission d'Agrément Entreprise de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie en date du jeudi 22 décembre 2022 en présence du représentant de la FENELEC.

La Commission y a traité plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements et extensions d'agréments.

Nous appelons à nouveau nos membres prétendant à ces agréments, de consulter le site web de l'Office (www.one.ma) pour prendre connaissance des exigences et des amendements de la nouvelle procédure entrée en vigueur le 13/10/2022 et de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique.

Adoption du projet de loi n° 82.21 relatif à l'autoproduction d'énergie électrique

La Chambre des représentants a approuvé à l'unanimité, mardi 20 Décembre 2022 lors d'une séance législative, le projet de loi N° 82.21 relatif à l'autoproduction de l'énergie électrique.

Dans sa présentation, la Ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Mme Leila BENALI a indiqué que l'élaboration de ce texte de loi intervient en exécution des Hautes orientations royales en vue d'accélérer la transition énergétique et de réaliser le développement durable, notamment après la réunion de travail que le roi avait présidée le 22 novembre dernier.

S'attardant sur les principaux amendements apportés au projet de loi, la Ministre a cité l'augmentation, de 10 à 20%, du seuil de l'excédent de production de la centrale d'autoproduction qui peut être vendu au gestionnaire du réseau électrique national concerné, et la prorogation du délai de régularisation de la situation des personnes assurant l'exploitation des centrales d'autoproduction avant la date d'entrée en vigueur de la loi, qui est désormais de 18 mois au lieu de 12 mois précédemment.

Le projet de loi relatif à l'autoproduction d'énergie électrique donne aussi à l'auto-producteur la possibilité de stocker l'énergie électrique issue de sources renouvelables et d'accéder à des services de stockage, a précisé la Ministre BENALI, soulignant que le stockage jouera un rôle fondamental dans la sécurisation des approvisionnements en électricité.



7 NOUVEAUX ADHÉRENTS À LA FENELEC



4 Dans l'association des Distributeurs Adem/FENELEC

LA SOCIÉTÉ ATROPV SARL

REPRÉSENTÉE PAR SON TECHNICO - COMMERCIAL
M. BOUDERS TAHER

LA SOCIÉTÉ LEDMAX LIGHTING SARL

REPRÉSENTÉE PAR SON GÉRANT
M. ALAMI MOHAMMED

LA SOCIÉTÉ SOFADEL

REPRÉSENTÉE PAR SON RESPONSABLE PROJET
MME. CHAHBY FATIMA-ZAHRA

LA SOCIÉTÉ TTH COMPANY

REPRÉSENTÉE PAR SON DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. BEKAOUI CHAOUKI
ET ADHÈRE SECONDAIREMENT
À AIEM/FENELEC & ASEL/FENELEC

3 Dans l'association des Industries Solaires et Eoliennes Amisole/FENELEC

LA SOCIÉTÉ MAKAUDIT CONSULTING

REPRÉSENTÉE PAR SON DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. MAKIR ZAKARIA

LA SOCIÉTÉ NOURAZINOV SARL

REPRÉSENTÉE PAR SON DIRECTEUR
M. KHALIL BOUDANGA

LA SOCIÉTÉ SMEDR SARL

REPRÉSENTÉE PAR GÉRANT UNIQUE
M. BACHIR BOUMEKKEK

elec expo

16^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATISATION INDUSTRIELLE

08 - 11 NOVEMBRE 2023

PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI À EL JADIDA

EneR Event

11^e SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Tronica Expo

10^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRONIQUE, LA SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE, LE BÂTIMENT INTELLIGENT, L'AVIATION, LA MÉCATRONIQUE ET L'AÉRONAUTIQUE

ORGANISATEUR
Fenelec
UNION EUROPÉENNE DE L'ÉLECTROTECHNIQUE

ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ
GLOBAL
HUB & SPIN

